



Fribourg, le 11 mars 2011

Les installations solaires thermiques peuvent désormais être certifiées module MINERGIE®

Une assurance qualité pour les installations solaires

Les installations solaires thermiques sont désormais disponibles sous forme de module MINERGIE®; leur qualité est assurée au moyen de critères stricts conformes à l'UE.

Désormais, les propriétaires de maisons et les concepteurs pourront revendiquer encore plus facilement leurs exigences en matière de qualité relative aux capteurs solaires. Depuis le mois de mars 2011, il est en effet possible de faire certifier des installations complètes comme module MINERGIE®, ceci grâce à la collaboration entre l'Association suisse des professionnels de l'énergie solaire Swissolar et l'association MINERGIE®.

Comme le rendement et le bon fonctionnement d'une installation solaire dépendent fondamentalement de l'interaction des différents composants, ainsi que de leur intégration dans la technique globale du bâtiment, le module MINERGIE® s'appliquera à la totalité de l'installation, autrement dit : à l'orientation et à la surface des capteurs, à la capacité de l'accumulateur et à la consommation de la pompe. Autre condition requise pour obtenir la certification module MINERGIE® : la planification et le montage de l'installation devront être effectués par des spécialistes qualifiés et formés : Les pros du solaire. De plus, les éléments clés de la liste des critères se basent sur le label de qualité européen «Solar Keymark». En principe, tous les produits testés par Keymark sont reconnus dans le cadre d'une installation solaire certifiée module MINERGIE®.

Swissolar estime que le module MINERGIE® apportera un soutien notable à l'industrie du solaire. Ceci est bienvenue, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi sur le plan écologique où les installations solaires assurent un apport incontestable, notamment en ce qui concerne la protection du climat. De plus, la Suisse doit encore combler son retard: en effet, alors qu'environ 4,6 millions de mètres carrés de capteurs solaires sont installés en Autriche, la surface de capteurs en Suisse - proportionnellement à la population - est près de six fois inférieure. Néanmoins, il semble justifié d'espérer une augmentation de la densité de capteurs solaires en Suisse, car une grande partie des rénovations de bâtiments prévues sont particulièrement bien adaptées à l'intégration de capteurs solaires. Les bâtiments ainsi rénovés bénéficieront d'une isolation thermique améliorée, et d'une production de chaleur respectueuse de l'environnement.

Contact médias :

Maryline Guldin, Responsable marketing & communication de l'Agence Swissolar romande
tél. 026 309 20 90, fax 026 309 20 98, guldin@swissolar.ch

Agence Swissolar romande

Grandes-Rames 12/14, 1700 Fribourg

Infoline Soleil (renseignements gratuits) : 0848 000 104
suisse-romande@swissolar.ch <http://www.swissolar.ch>

